

## **4e école européenne : Pas n'importe où !**

**(Carte blanche parue dans *Le Soir*, 1-2 février 2003)**

Avec plus de 7000 élèves, les trois écoles européennes bruxelloises sont presque saturées. Dès 2004, les enfants des fonctionnaires issus des nouveaux pays membres vont affluer. Une quatrième école est indispensable. Réuni cette semaine à Bruxelles, le Conseil supérieur des écoles européennes vient de demander à la Belgique, sous réserve d'entérinement par le Conseil et le Parlement européens, de lui fournir un site et d'y construire dans les meilleurs délais une quatrième école.

Mais pour que Bruxelles puisse remplir sans tensions majeures son rôle de capitale de l'Europe, il importe de bien réfléchir avant d'en choisir l'emplacement. Une école de 2 ou 3000 élèves constitue en effet un aimant puissant, qui affectera à long terme l'endroit où la population « européenne » s'établira.

Actuellement, 50% des élèves des écoles européennes habitent dans les sept communes du Sud-Est de Bruxelles, où se trouvent les trois écoles existantes, pour 14% dans le reste de la Région bruxelloise, 30% en Brabant flamand et 6% en Brabant wallon. N'est-il dès lors pas évident que la 4e école aussi doit s'établir de préférence dans le Sud-Est de Bruxelles ou, à défaut, dans la périphérie flamande adjacente ? Nullement.

A supposer même que l'on puisse trouver dans le Sud-Est de Bruxelles un site approprié — inventaire fait, la Région estime que non —, il serait irresponsable d'y installer encore la 4e école. Ce serait contribuer délibérément à faire de Bruxelles une ville toujours plus dualisée, avec un Sud-Est « européen » que l'augmentation constante du prix du logement épurerait peu à peu de la plupart de ses Belges et de ses immigrés.

Quant au Brabant flamand, il faut bien mal connaître la Belgique pour y songer plus d'un instant. Nous avons une législation linguistique qui rendrait pour le moins problématique l'installation en Flandre d'une vaste école publique dont bon nombre d'élèves auraient le français comme première ou deuxième langue de travail. Et même ceux qui ne se mettent pas facilement à la place des Flamands ne s'étonneront pas si ceux-ci refusent résolument une localisation qui attirerait inévitablement toujours plus sur leur territoire une population encore bien moins susceptible que les Belges francophones d'apprendre la langue de leur Région.

Quid alors du Brabant wallon? D'abord, il ne faut guère de réflexion pour comprendre que l'on puisse interpréter l'évocation de cette possibilité une forme de provocation « communautaire » à peine plus subtile que l'idée d'installer un incinérateur flamand à Drogenbos, tout particulièrement s'il s'agit d'un site localisé en bordure immédiate du Brabant flamand. Dans ce cas, en effet, l'encouragement à l'installation en Flandre d'une population peu encline à apprendre le flamand serait à peine moindre que si l'école était en Brabant flamand. Sans compter que c'est la Flandre qui aurait à subir l'essentiel de l'inévitable chassé-croisé de bus scolaires qui, du fait de la complexité linguistique du réseau des écoles européennes, ne serait pas réduit mais amplifié par une déconcentration de leur localisation.

Choisir un site en Brabant wallon serait aussi aberrant pour une autre raison, qu'il faut moins de réflexion pour comprendre. Comment pourrait-on admettre que des institutions européennes si ardentes à faire la leçon en matière de développement durable, aillent installer une école à 20 ou 30 km du lieu où l'on sait que les parents des élèves travaillent et travailleront, gonflant ainsi encore la congestion des voies de pénétration vers Bruxelles?

Si l'on peut donc s'attendre à ce que l'idée d'implanter en Brabant wallon la quatrième école européenne fascine quelque promoteur avide de rentabiliser un bout de golf ou une bâtisse désaffectée, il est inimaginable que des mandataires politiques intègres et lucides leur emboîtent le pas. Il existe des manières autrement prometteuses de promouvoir le développement du Brabant wallon que d'en faire le dortoir des fonctionnaires européens.

Pour éviter retards, frustrations et rancœurs, il importe donc de se focaliser immédiatement sur le Nord ou l'Ouest du territoire de Bruxelles-Capitale. La Région, l'an dernier, a suggéré le vaste site de l'École des Cadets, propriété fédérale destinée à être graduellement libérée par le Ministère de la Défense. La station Bockstael, toute proche, est à 16 minutes de Schuman en métro, et à 7 minutes en train. La police de Bruxelles, paraît-il, souhaite en utiliser une portion pour y abriter une centaine d'hommes et des véhicules. Intelligemment conçu, un tel usage n'est pas seulement compatible avec le projet d'École, mais pourrait contribuer à sécuriser encore une zone, qui est déjà plus sûre que celles des actuelles Ecoles européennes d'Uccle et Ixelles.

D'autres sites, peut-être, font encore mieux l'affaire. A la Régie des bâtiments de les repérer. Mais de grâce, pas de myopie. Si l'on veut être à même de gérer à long terme la présence des « Européens » à Bruxelles, y compris, le moment venu, en mettant en question l'apartheid croissant dans lequel leurs Ecoles s'enferment, il importe d'utiliser intelligemment l'outil que nous fournissent les frontières administratives de nos Régions.

Européens, Bruxelles est et sera toujours plus votre capitale. Mais la Belgique n'est pas votre colonie.

Philippe Van Parijs  
Professeur à l'UCL  
Parent à l'École européenne de Bruxelles III